

Réf: Dossier N° 069583

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIVINE PRO AUTO COTE D'IVOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, NIANGON BAGNON, Lot 1164,
Ilot 94

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 03/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE PRO AUTO COTE D'IVOIRE
SARL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE VEHICULES,
LOCATION DE VEHICULES,
DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES ET SOUS-
TRAITANCE.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, NIANGON BAGNON, Lot 1164,
Ilot 94

Dirigeant(s) : Mlle YAO SAINTE RUTH TATIANA BENEDICTE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00227 du 24/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02633/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

